

Fiche n°175

Biens à commercialiser

Du 15 au 30/11/2021



Pour candidater:

Votre dossier de candidature doit être envoyé à l'adresse ci-après. Il doit contenir tous les éléments permettant d'apprécier celui-ci au regard des critères de départage et de pondération.

immobilier-gpmg@port-guadeloupe.com

A-Nature du bien :

1 terrain de 50m²

Adresse : **Pointe Jarry – 97122 BAIE-MAHAULT**

Activités autorisées : **Relais de téléphonie mobile**

Activités non autorisées : Toutes activités incompatibles avec les enjeux environnementaux de la zone et toutes activités non liées au secteur de la manutention portuaire.

Eclairage urbain/Electricité-Eau/Téléphone : Oui/Non/Proche des réseaux

Contraintes PPRT: R2+L

Etat : correct

Redevance fixe plancher : **Prix forfaitaire 13 500€ HT + revision IPC**

Disponibilité : **01/12/2021** – Durée : **max. 5 ans.**

B-Critères de départage et pondération :

- Solidité financière du porteur de projet: 50%
- Emplois créés ou maintenus: 30%
- Durée d'engagement du client: 10%

Pour départager les offres jugées équivalentes sur les critères précédents, la première offre reçue sera retenue.